



Le 24 septembre, 2009

LE CONSEIL DE CONTROLE APPORTE DE L'AIDE AUX PLAISANCIERS DU LAC SAINT-LAURENT

Le Conseil international de contrôle du fleuve St-Laurent (le Conseil) a récemment passé en revue les conditions dans le système lac Ontario-fleuve Saint-Laurent. Le Conseil a alors décidé de continuer à passer, autant que possible, les débits selon le plan de régulation, mais va laisser s'écouler des débits plus bas que ceux spécifiés par le plan de régularisation durant la prochaine fin de semaine, soit les 26 et 27 septembre. Cette action va aider les plaisanciers sur le lac Saint-Laurent pour sortir leurs bateaux. Durant cette période de 2 jours, les niveaux d'eau sur le lac Saint-Laurent devraient être de 15 cm (6 po) plus élevés que si le Conseil n'avait pas pris cette action. Les plaisanciers du lac Saint-Laurent sont ainsi prévenus que les niveaux d'eau cette fin de semaine seront vraisemblablement à leur maximum pour cet automne et qu'ils procurent ainsi une occasion pour sortir les bateaux qui pourraient s'être échoués par la chute récente des niveaux. D'autre part, cette diminution des débits devrait causer une baisse des niveaux d'eau sur le fleuve Saint-Laurent (région de Montréal) de 10 cm (4 po) pendant la fin de semaine. La diminution du débit va augmenter les niveaux du lac Ontario de 0,3 cm (0.1 po) par comparaison à ce qui se serait produit si le plan de régularisation était suivi. Après la fin de semaine, les débits reviendront à ceux du plan de régularisation, mais pourraient être différents selon les conditions en aval et pour prendre en considération des besoins critiques de navigation et de la production hydroélectrique. L'eau emmagasinée sur le lac Ontario par cette action sera écoulee par des débits plus hauts que ceux spécifiés par le plan de régularisation plus tard, probablement en octobre.

L'approvisionnement en eau reçu par le lac Ontario durant chacun des dix derniers mois a été supérieur à la moyenne. Cependant les apports en eau pendant les trois premières semaines de septembre ont été très bas, provoquant une diminution abrupte des niveaux d'eau. Le niveau du lac Ontario est présentement à 74,70 m (245.08 pi.) ce qui est près de la moyenne, et légèrement sous ceux de l'année passée pour la même période. Les niveaux d'eau dans la section internationale du fleuve Saint-Laurent ont été généralement au-dessus de la moyenne durant les derniers mois, mais ont diminués sous la moyenne à la fin du mois d'août. Les niveaux d'eau dans le fleuve Saint-Laurent près de Montréal ont variés près de la moyenne durant la saison estivale.

En collaboration avec son personnel, le Conseil surveille attentivement la situation et se prépare à intervenir rapidement, si nécessaire. Le Conseil se réunira à nouveau dans 4 semaines environ afin d'évaluer la situation, ou avant s'il devait se produire un changement important.

Personnes-ressources:

Gail R. Faveri: (905) 336-6007; gail.faveri@ec.gc.ca
John Kangas : (312) 353-4333; John.W.Kangas@usace.army.mil

Le Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent a été créé par la Commission mixte internationale (CMI) dans son ordonnance d'approbation 1952. La tâche principale du Conseil consiste à s'assurer que les débits sortants du lac Ontario répondent aux exigences des ordonnances de la CMI; il doit aussi élaborer les plans de régularisation et mener des études spéciales, à la demande de la CMI. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter les sites suivants : www.islrbc.org/ ou www.ijc.org (> Conseils > Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent). Pour recevoir un courriel hebdomadaire sur les niveaux d'eau et les débits dans le réseau du lac Ontario et du fleuve St-Laurent, veuillez envoyer un courriel sans texte à l'adresse suivante : stlaw-L-subscribe@cciw.ca. Veuillez inscrire dans le titre et le corps du message le mot « subscribe ».